

Retrait d'un usufruit pour abandon de mise en valeur d'un terrain

Par thierry, le 02/06/2009 à 07:58

Bonjour,

Je suis nu-proprietaire d'un terrain agricole,ma tante agée de 76 ans en a l'usufruit.Depuis pus de 10 ans ce terrain est en friche ,le batiment principal est en ruine.Que puis-je faire pour mettre fin à cet usufruit,l'article du code civil 618 peut-il etre appliqué. Merci,